

Editorial du président

Le SEY représente une véritable opportunité pour les communes yvelinoises dans le domaine de l'énergie.

En effet, même s'il convient encore de parfaire la couverture du département des Yvelines et de simplifier les structures actuelles, les bases qui existent sont solides et le syndicat offre aux communes adhérentes son expertise et un appui technique et financier dans le domaine de l'énergie.

L'énergie et les sujets connexes (réseaux de distribution, qualité des fournitures, gestion optimisée, économies d'énergie, fibre optique, ...) sont devenus des secteurs complexes, en pleine évolution et générateurs d'importants gisements de réduction des coûts...

A l'origine le SEY n'était chargé que du secteur de l'électricité, ensuite le secteur du gaz a été pris en compte et aujourd'hui, le SEY va continuer son développement dans les domaines tels que les économies d'énergies, l'éclairage public, les télécommunications, le Système d'Information Géographique (SIG) afin d'aider au mieux les communes comme le font de nombreux autres syndicats d'énergie...

Le SEY s'organise en conséquence pour disposer d'un catalogue complet de prestations afin de pouvoir apporter un véritable soutien sur différents sujets aux communes qui le désirent...

Marc Emonet
Président du SEY

1 LE POINT SUR L'ELECTRICITE

1.1 Évolution des travaux d'enfouissement

Le SEY participe à l'enfouissement des réseaux d'électricité depuis plusieurs années ; l'évolution des investissements engagés par ERDF et ramenée par habitant est représentée dans le tableau ci-après.



On peut constater une certaine progression et régularité dans le temps...

1.2 Les chiffres clés de la concession

196 communes adhèrent à la compétence pour la distribution publique d'électricité ; cette concession sur l'électricité correspond à :

- **964 871 habitants,**
- **443 664 clients,**
- Une consommation annuelle de **4 850 TWh**

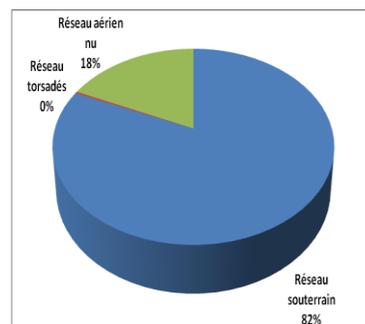
❖ La concession comprend :

- 607 installations de production
- 13 postes sources
- 4 860 postes de transformation HTA/BT.
- 443 664 points de livraisons

Le réseau couvert par le syndicat était constitué en 2010 de :

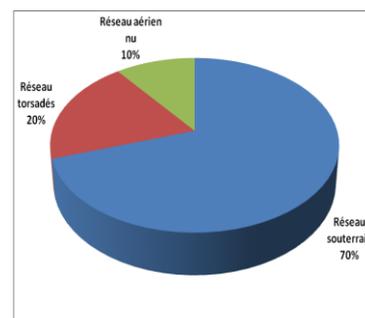
❖ **3 791 km de réseau HTA** avec la répartition suivante :

- Réseau souterrain 3 090 km
- Réseau fils torsadés 13 km
- Réseau aérien nu 687 km



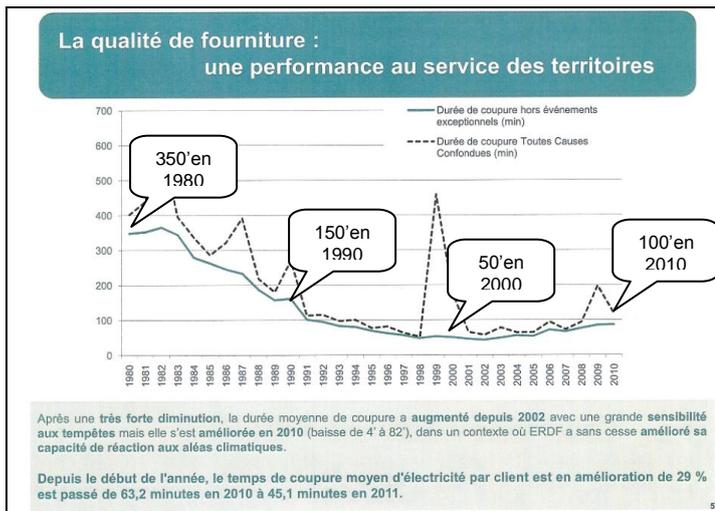
❖ **4 904 km de réseau Basse Tension (BT)** avec la répartition suivante :

- Réseau souterrain 3 429 km
- Réseau fils torsadés 962 km
- Réseau aérien nu 513 km



1.3 Qualité de la fourniture d'électricité

Evolution en France en minutes de coupures :

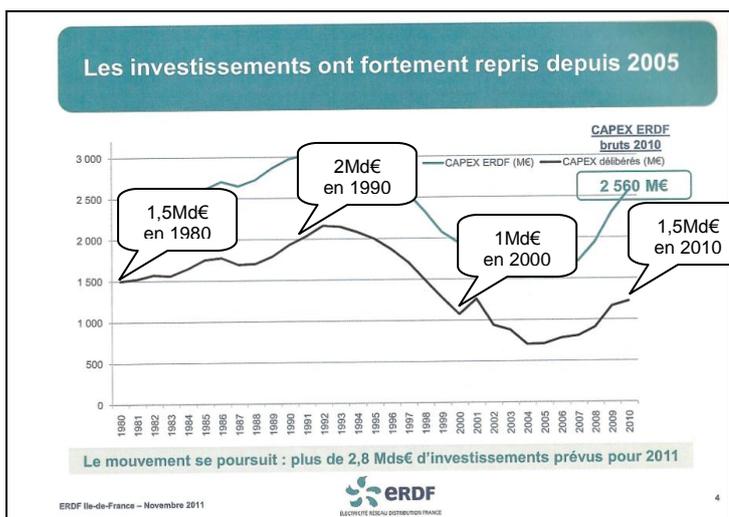


Evolution dans les Yvelines :

Dans le 78	2009	2010	2011
Coupure en mn	71,5	52,8	44,6

1.4 Investissements engagés par ERDF

Evolution en France



Evolution dans les Yvelines :

Dans le 78	2008	2009	2010	2011
Total en Euros d'investissement	2.178.532	3.902.839	4.665.381	5.183.469

Ceci démontre assez clairement que dans les Yvelines des efforts d'investissement ont été réalisés ces dernières années par ERDF pour améliorer la qualité qui reste un objectif majeur pour chacun d'entre nous.

Le SEY reste très vigilant et engage des négociations serrées avec ERDF pour maintenir une qualité de prestation suffisante et obtenir des enveloppes financières conséquentes afin d'aider les communes lors des travaux d'enfouissement des réseaux

La plupart des syndicats d'énergie assure la maîtrise d'ouvrage des travaux engagés par les communes, c'est une tâche que

nous devons aussi pouvoir traiter en vue d'optimiser les coûts et soulager les communes qui ne disposent pas de services techniques adaptés ou disponibles.

Une réflexion va également être engagée sur les différentes possibilités de procéder à des achats groupés d'électricité afin de pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels...

2 LE POINT SUR LE GAZ

2.1 Les chiffres clés de la concession

42 communes adhèrent à la compétence relative à la distribution publique de gaz, cette concession sur le gaz représente :

- 184 445 d'habitants,
- 39 018 abonnés,
- 610,6 km de réseau de gaz,
- 1 238 177 MWH acheminés

2.2 Les orientations

La signature d'un contrat de convention syndical (qui est à l'étude) permettra sur l'ensemble de la concession de suivre en particulier :

- La qualité du gaz (niveau du Pouvoir Calorifique Supérieur (PCS), nombre de fuites et d'incidents sur le réseau...)
- La qualité des services (taux d'accessibilité, gestion des réclamations, taux de raccordement...)
- Le nombre de sites en bio-méthane
- L'accès à la cartographie numérisée

3 LE POINT SUR LES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Les fournisseurs d'énergie (EDF, GDF Suez...) sont tenus par la réglementation, de favoriser les économies d'énergie auprès des consommateurs à défaut de quoi, ils devront payer des pénalités !

Pour ce faire, 238 fiches d'opérations standardisées ont été établies par l'ADEME, elles permettent de quantifier les économies réalisées qui se mesurent en kWh CUMAC (cumulés et actualisés) sur des travaux relatifs à l'isolation, aux appareils de production thermique, à l'éclairage, à la ventilation, à la régulation... Les cibles prioritaires concernent l'habitat et le tertiaire.

Les porteurs de projets éligibles sont principalement les collectivités territoriales qui peuvent bénéficier d'une aide à l'investissement significatives.

Le SEY peut apporter son soutien dans les modalités d'instruction des dossiers, il s'organise dans ce sens et précisera dans les prochaines semaines les différents niveaux possibles de son intervention.

4 LE POINT SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

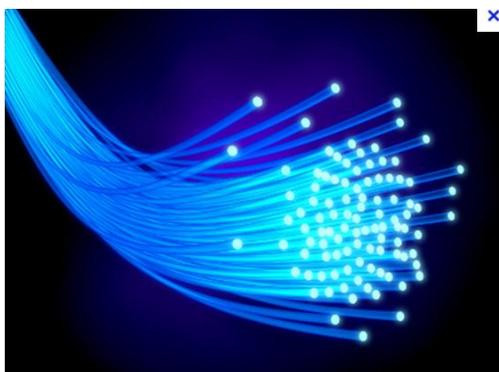
Plusieurs syndicats d'énergie proposent aux communes qui le désirent la compétence de la gestion de l'éclairage public. Cette prestation comprend : un audit général de l'installation, la cartographie des réseaux, des propositions de solutions permettant l'amélioration de la consommation énergétique et des contrats groupés pour la maintenance des équipements avec numéro d'astreinte unique et délai d'intervention garanti.

Le SEY peut donc apporter aux communes des conseils et des solutions pour optimiser l'éclairage public, connaître et agir sur leur consommation électrique, réaliser les diagnostics de performance énergétique dans le cadre de sa compétence M.D.E. (Maîtrise de la Demande en énergie).

Le SEY étudie toutes ces possibilités et proposera aux communes des Yvelines qui le souhaitent différents types de prestations...

5 LE POINT SUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Dans les Yvelines, un des objectifs du Conseil général est de couvrir 100% de la population en FttH (Fiber to the Home) en 2020 ; c'est-à-dire permettre à tous les abonnés d'être raccordés à la Fibre Optique afin de pouvoir bénéficier du Très Haut Débit (soit 100Mbit/s) et de tous les services de communications électroniques correspondants actuels et futurs...



Pour ce faire :

- les Réseaux d'Initiatives Publique (RIP) de grandes capacités ont été mis en place à travers tout le département. (environ 520 km),
- Les principaux centres urbains seront équipés dans le cadre d'investissements privés,
- Les 160 communes rurales restantes non desservies seront couvertes dans le cadre d'initiative publique départementale.

Le Conseil général assurera la maîtrise d'ouvrage de ce déploiement en association avec les EPCI ; le SEY peut dans ce cadre avoir un rôle déterminant à jouer.

Des contacts sont en cours pour établir le mode de collaboration possible avec le Conseil général pour

que le département des Yvelines soit totalement couvert en fibres optiques.



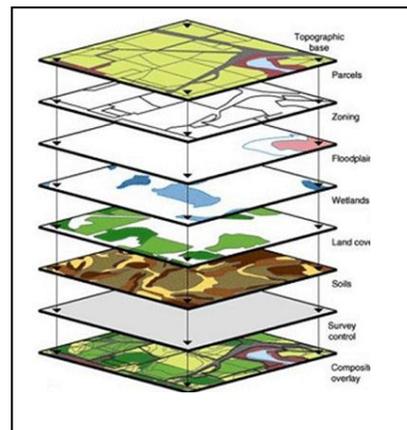
Légende : Zone bleue, communes rurales restantes non desservies en fibres et qui seront couvertes dans le cadre d'initiative publique départementale

6 LE POINT SUR LE SIG

Les concessionnaires (ERDF, GrDF...) doivent fournir par contrat à l'autorité concédante, les éléments cartographiques du réseau dont ils ont la concession,

En outre, tous les travaux réalisés sur la concession transitent par le SEY qui assure un contrôle et un enregistrement de toutes les modifications apportées sur les réseaux. Des partenariats d'échanges de données sont en cours avec tous nos partenaires

Le SEY dispose en conséquence d'un volume d'informations essentielles et particulièrement complètes qu'il convient de gérer au mieux par rapport à l'ensemble des autres réseaux. Ces informations sont une aide précieuse à l'analyse et à la prise de décision.



Le SEY mène une réflexion pour permettre à l'ensemble de ces adhérents l'accès à ces informations.

7 LES SITES INTERNET DES SYNDICATS D'ENERGIE

7.1 Objectif du SEY

La plupart des syndicats d'énergie possèdent un site internet performant et attractif pour présenter leur organisation, les services qu'ils proposent et les actions qu'ils mènent.

C'est pourquoi le SEY envisage de terminer son site pour fin mars 2012 et de le mettre aussitôt en ligne.



7.2 Pages d'accueil de quelques sites



7.3 Convivialité

Les sites présentent souvent leur structure avec les photos des services et de leur bureau. Notre site se construit autour de cette convivialité.



Un espace adhérent riche en informations pratiques sera le lien permanent entre le SEY et les communes adhérentes. Il sera possible d'y naviguer dès avril 2012 !

Adresse du site : www.sey78.fr

7.4 Liste des principaux sites

Il est possible et même recommandé d'aller voir sur les sites informatiques des syndicats d'énergie présentés sur la liste ci après, les différents services qui sont proposés aux communes ; ces éléments démontreront l'urgence des nouvelles orientations prises par le SEY.

- 01 - Syndicat intercommunal d'électricité du département de l'Ain : www.siea.fr
- 02 - Union des syndicats d'électricité du département de l'Aisne : www.useda.fr
- 03 - Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz de l'Allier : www.sieqa.fr
- 07 - Syndicat départemental d'énergies de l'Ardèche : www.sde07.com
- 09 - Syndicat départemental des collectivités électrifiées de l'Ariège : www.sdcea.org
- 10 - Syndicat départemental d'énergie de l'Aube : www.sde-aube.fr
- 12 - Syndicat intercommunal d'électricité du département de l'Aveyron : www.sieda.fr
- 13 - Syndicat mixte d'électrification des Bouches-du-Rhône : www.smed13.fr
- 14 - Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Calvados : www.sdsec-energie.fr
- 14 - Syndicat intercommunal du gaz du Calvados : www.sigaz-calvados.fr
- 18 - Syndicat départemental des collectivités concédantes d'électricité et de gaz du Cher : www.sde18.com
- 22 - Syndicat départemental d'électricité des Côtes d'Armor : www.sde22.fr
- 26 - Syndicat départemental d'énergies de la Drôme - Energies SDED : www.sdcd.org

- 27 - Syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure : www.siege-27.fr
- 28 - Syndicat départemental d'électricité d'Eure-et-Loir : www.sde28.fr
- 28 - Syndicat électrique intercommunal du Pays Chartrain : www.rseipc.fr
- 30 - Syndicat mixte à cadre départemental d'électricité du Gard : www.smde30.com
- 31 - Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne : www.sdehq.fr
- 33 - Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde : www.sdeeg33.fr
- 33 - Gaz de Bordeaux : www.gaz-de-bordeaux.fr
- 35 - Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine : www.sde35.fr
- 36 - Syndicat départemental d'énergies de l'Indre : www.sdei36.com
- 37 - Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire : www.siei137.fr
- 38 - Gaz électricité Grenoble : www.geq-grenoble.fr
- 38 - Syndicat Energies du département de l'Isère : www.se38.fr
- 39 - Syndicat d'électricité et d'équipement collectif du Jura : www.sidec-jura.fr
- 42 - Syndicat intercommunal d'énergie du département de la Loire : www.siel42.fr
- 44 - Syndicat départemental d'Energie de Loire-Atlantique : www.sydel4.fr
- 45 - Conseil général du Loiret : www.loiret.com
- 58 - Syndicat intercommunal d'électricité et d'équipement de la Nièvre : www.sieen.org
- 59 - Régie Municipale d'Electricité de Loos : www.electricite-loos.fr
- 64 - Syndicat départemental d'électrification des Pyrénées Atlantiques : www.sdepa.com.fr
- 69 - Syndicat départemental d'énergies du Rhône : www.syder.fr
- 69 - Syndicat intercommunal du gaz et de l'électricité de la région lyonnaise : www.sigerly.fr
- 70 - Syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône : www.sied70.fr
- 72 - Conseil général de la Sarthe : www.sarthe.com
- 74 - Régie d'électricité de Seyssel : www.regie-seyssal.com
- 78 - Syndicat d'énergie des Yvelines : www.sey78.fr
- 79 - Syndicat intercommunal d'énergie des Deux-Sèvres : www.sieds.fr
- 80 - Fédération départementale d'énergie de la Somme : www.fde-somme.fr
- 81 - Syndicat départemental d'électrification du Tarn : www.sdet.fr
- 82 - Syndicat départemental d'électricité de Tarn-et-Garonne : www.electricite82.com
- 83 - Syndicat mixte départemental d'électricité du Var : www.symielecvar.fr
- 85 - Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée : www.sydev-vendee.fr
- 87 - Syndicat d'électrification de la Haute-Vienne : www.sehv.fr
- 90 - Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics du Territoire-de-Belfort : www.siagep90.fr
- IDF - Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication : www.sipperec.com
- IDF - Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France : www.siegif.fr
- 97408 - Syndicat intercommunal d'électricité du département de la Réunion : www.sidelec.re
- 97206 - Syndicat mixte d'électricité de la Martinique : www.smem.fr

8 GROUPES DE REFLEXION

Plusieurs groupes de réflexion sur différents sujets ont été créés afin d'analyser plus en détail certains thèmes, il s'agit en particulier de :

- ❖ Finances – comptabilité : Mme Roselle CROS / Mr Pierre-Marie MICHEL / Mme Monique POCCARD-CHAPUIS
- ❖ Réflexion sur le secteur électrique : M. Farid HATIK / M. Léon JANUS / M. Jean EVEILLARD
- ❖ Etude d'opportunité sur les télécommunications : M. Jean EVEILLARD / Mme Monique POCCARD-CHAPUIS
- ❖ Réflexion sur le secteur gaz : M. BELLEMIN / M. LOPPINET
- ❖ Etude d'opportunité en Eclairage Public Etude d'opportunité en énergie renouvelable et maîtrise de l'énergie
- ❖ Etude d'opportunité en SIG et cartographie
- ❖ Etude d'opportunité sur les groupes de commandes



Contact : Syndicat d'Énergie des Yvelines
Place de l'Église
78790 HARGEVILLE
Tél : 01 30 42 36 78
e-mail : accueil@sey78.fr